

# L'accompagnement personnalisé en STMG

*Favoriser la maîtrise par l'élève de son  
parcours de formation et d'orientation*

- Les textes de référence
- Les premiers retours
- Les spécificités dans la série STMG
- Des témoignages
- Les ressources
- Le démarrage en classe de première
- La formation offerte au PAF 2012-2013

- Définition de l'accompagnement personnalisé : [BO spécial n°1 du 4 février 2010](#)
- [Arrêté du 29 septembre 2011](#) portant organisation et horaires de la série STMG, article 4

**Extrait de l'arrêté du 29 septembre 2011 portant organisation et horaires des enseignements des classes de première et terminale des lycées sanctionnés par le baccalauréat technologique série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)**

NOR : MENE1123275A

**Art. 4.** – L'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins.

Il comprend des actions coordonnées de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation, pour favoriser la maîtrise progressive par l'élève de son parcours de formation et d'orientation. Il prend notamment la forme de travaux interdisciplinaires. En classe terminale, l'accompagnement personnalisé prend appui prioritairement sur les enseignements spécifiques à la série.

L'horaire de l'accompagnement personnalisé est de soixante-douze heures annuelles par élève, soit en moyenne deux heures hebdomadaires.

L'accompagnement personnalisé est placé sous la responsabilité des professeurs, en particulier du professeur principal.

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-41-3 du code de l'éducation, les modalités d'organisation de cet accompagnement personnalisé font l'objet de propositions du conseil pédagogique soumises à l'approbation du conseil d'administration par le chef d'établissement.

### Répondre de manière très diversifiée aux besoins des élèves

- Temps d'enseignement
- Des actions coordonnées de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation.
- Travaux interdisciplinaires.
- 72 heures par élève et par an (en moyenne deux heures hebdomadaires).

Temps d'enseignement :

- Si des intervenants extérieurs participent à l'animation d'une séance, l'enseignant-e est présent-e.
- Prévoir dans le bulletin scolaire une entrée accompagnement personnalisé avec une appréciation en lien avec les compétences travaillées en AP.

- Sous la responsabilité des enseignants, notamment du professeur principal qui assure la coordination
- Un projet élaboré par l'équipe éducative
- Propositions du conseil pédagogique, soumises au conseil d'administration
- Une évaluation en fin d'année

Évaluation en fin d'année :

- Pour chaque élève,
- Pour la classe (consacrer une heure de vie de classe pour recueillir l'avis de la classe),
- Pour l'équipe de la classe (utiliser le conseil de classe du troisième trimestre pour faire un bilan),
- Du projet en conseil pédagogique.

- Travail sur les compétences de base
- Travaux interdisciplinaires
- Construction d'un parcours de formation et d'orientation réfléchi
- *En classe de première, l'accompagnement personnalisé favorise l'acquisition de compétences propres à la voie de formation*
- *En classe terminale, il prend appui prioritairement sur les enseignements spécifiques à la série pour préparer à l'enseignement supérieur*

- Les enseignements

On mène des activités différentes en AP, en prenant appui sur les contenus de formation pour travailler des compétences mobilisables dans plusieurs disciplines

- Les devoirs à la maison

Utiliser l'AP pour travailler sur les méthodes de travail à la maison

- Le tutorat

Pour un accompagnement individualisé

- Importance du diagnostic pour former les groupes de besoin (mobiles sur l'année)
- Place de la discipline de l'enseignant e
- Personnalisation et taille des groupes
- Travail sur les démarches des élèves
- Perception des élèves
- Enseignant ou non dans la classe
- Importance de la mutualisation
- Aide à l'orientation : attention aux stéréotypes

Source : Observations académiques et rapport de l'inspection générale sur la mise en oeuvre de la réforme du lycée (janvier 2012)

<http://www.education.gouv.fr/cid59572/suivi-de-la-mise-en-oeuvre-de-la-reforme-du-lycee-d-enseignement-general-et-technologique.html>

- Importance du diagnostic pour former les groupes de besoin (mobiles sur l'année), deux éléments
  - en terme pédagogique : choix des outils (privilégier l'entretien individuel, s'appuyer sur le LPC en seconde, les bulletins scolaires de seconde en première, construction d'un portfolio)
  - En terme organisationnel pour constituer des groupes de besoin : mettre des classes en barrettes (pas plus de trois classes), rajouter des heures à effectif réduit (exemple trois professeurs pour deux classes), avoir un suivi individuel des élèves pour tracer leur parcours dans les groupes de besoin.
- Place de la discipline de l'enseignant-e : il y a eu des malentendus. Evidemment que la ou le professeur-e s'appuie sur son expertise pour conduire l'AP mais elle ou il travaille sur les compétences à acquérir (en s'appuyant notamment sur l'actualité et l'environnement de l'élève –notamment culturel-). Donc ne refait pas la même chose que dans son enseignement (et surtout ce n'est pas un prolongement de son cours) et choisit donc des situations d'apprentissage favorisant la transférabilité qu'elle ou il explicite : nécessité de communiquer avec ses collègues.
- Personnalisation et taille des groupes : la personnalisation ne signifie pas forcément des groupes très restreints mais une bonne identification des besoins et des pratiques pédagogiques adaptées
  - Favoriser le travail de groupes
  - Utiliser les moyens numériques
  - Prévoir des scénarios où chaque élève est en activité
- L'importance de l'écoute et l'attention portée aux démarches des élèves :
  - laisser les élèves s'exprimer avec leurs mots et demander la reformulation (que veux-tu dire ?) ;
  - accepter l'imprévu ;
  - ne pas souffler les réponses.
- Perception des élèves
  - Ce n'est pas noté : il faut montrer l'importance de l'AP au-delà de la note d'où l'importance de l'explicitation
    - Avoir un « cahier AP », rendre compte de ce qu'on fait
    - Utiliser le temps d'AP pour commenter ses bulletins scolaires avec chaque élève
  - Cela ne commence pas au début de l'année donc discrédite le dispositif : là encore importance de l'explication
- Enseignant ou non dans la classe : la mise en barrette peut fait qu'une ou un professeur-e encadre des élèves qu'elle ou il n'a pas en cours. Cela peut être handicapant pour l'accompagnement sur l'orientation
  - Besoin d'un temps de concertation et importance de la mutualisation
  - Partage des productions entre enseignants (utiliser l'ENT)
  - Identification et partage des outils numériques (contenus numériques, logiciels RIP, didacticiels, jeux sérieux...)
- Orientation : attention à ne pas véhiculer des stéréotypes dans la présentation des formations et des métiers.



- Préparation à l'épreuve du baccalauréat
- Exercices de remédiation
- Lecture et construction de graphiques
- Mesures et grandeurs
- Outils mathématiques
- Utilisation de logiciels et de la calculatrice
- Espace et localisation
- Compétences de communication
- Prise de notes

Source : Rapport de l'inspection générale sur la mise en oeuvre de la réforme du lycée (janvier 2012)

<http://www.education.gouv.fr/cid59572/suivi-de-la-mise-en-oeuvre-de-la-reforme-du-lycee-d-enseignement-general-et-technologique.html>

PAGE 25 : les dérives

PAGE 27 : Un accompagnement personnalisé dans une discipline avec des objectifs qui lui sont propres

PAGE 28 : Des compétences de nature « scientifique » souvent abordées

PAGE 30 : l'oral

PAGE 33 : la prise de notes

**Préconisation n°1** : Concevoir l'AP comme une réponse à des besoins identifiés d'élèves grâce à une phase de **diagnostic** permettant d'identifier les causes essentielles des difficultés ;

**Préconisation n°2** : mieux **expliquer aux élèves les objectifs** des séquences et leur progression ; sans cette explicitation, les élèves resteront déçus comme le montrent la plupart des réactions sur la première année de mise en place ;

**Préconisation n°3** : **se centrer sur les démarches utilisées par les élèves**, y compris leurs erreurs, beaucoup plus que sur la réponse attendue ;

**Préconisation n°4** : **travailler en équipe** sur la polysémie du langage dans les différentes disciplines dans une optique de littératie commune au service des élèves ;

Source : Rapport de l'inspection générale sur la mise en oeuvre de la réforme du lycée

<http://www.education.gouv.fr/cid59572/suivi-de-la-mise-en-oeuvre-de-la-reforme-du-lycee-d-enseignement-general-et-technologique.html>

Littératie : maîtrise de l'information écrite qui se traduit par la capacité à comprendre et exploiter cette information (dossier IFE n°62 de mai 2011 page 2)

**Préconisation n°5** : mettre fin à l'opposition stérile entre « méthodes » et « contenus disciplinaires » pour montrer aux professeurs que l'on peut faire de l'accompagnement personnalisé dans sa discipline et que l'on peut surtout **identifier des compétences transférables** à partir d'une situation disciplinaire ;

**Préconisation n°6** : **mettre fin aux dérives évidentes** (poursuite du cours, gestion du stress par des intervenants extérieurs) ;

**Préconisation n°7** : **partager**, entre disciplines proches (domaine scientifique, domaine des « humanités ») **des compétences transversales** à travailler en commun ;

**Préconisation n°8** : et dépasser ensuite cette première proximité de « culture » pour développer chez les élèves des **compétences par nature très transversales** (prise de notes, recherche et traitement de l'information, expression orale).

Source : Rapport de l'inspection générale sur la mise en oeuvre de la réforme du lycée

<http://www.education.gouv.fr/cid59572/suivi-de-la-mise-en-oeuvre-de-la-reforme-du-lycee-d-enseignement-general-et-technologique.html>

- Articulation avec l'étude de gestion
  - recherche documentaire
  - travail sur l'analyse et la synthèse de documents (développement de l'esprit critique)
  - travail sur l'argumentation, la communication écrite et orale
  - usage des TIC
- Orientation en fin de première avec le choix de l'enseignement de spécialité de terminale
- Découverte culturelle du monde des organisations (pièces de théâtre, films et autres œuvres) ainsi que traitement de l'actualité économique et des affaires

# À VOUS !

Admed AZZI du lycée Utrillo de Stains : AP en seconde de découverte des métiers et de travail sur des compétences de recherche documentaire, réalisation d'exposé et de présentation orale (à travers l'étude d'entreprises du secteur de la confiserie et du marché des scooters).

Lisa BALARANO, professeure de mathématiques, au lycée Mendès France de Savigny le Temple : témoignage sur l'organisation de l'accompagnement personnalisé sur les 8 classes de seconde en deux plages horaires de deux heures. Les élèves sont orientés dans les groupes de besoin par la ou professeur-e principal-e.

**Voir le site académique disciplinaire :**

<http://economie-gestion.ac-creteil.fr/spip.php?article296>

**Rappel : [quatre pages de présentation de la série STMG](#)**

**Voir aussi : les productions de l'institut français de l'éducation (IFé)**

Dossier Apprendre à écrire : du mot à l'idée : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=62&lang=fr>

Ce dossier est consacré aux questions soulevées par la production d'écrits, pratique sociale et cognitive complexe : qu'a-t-on à dire et comment y arrive-t-on ? Quels sont les obstacles à cet apprentissage et les travaux de remédiation à envisager ?

Dossier *Jeunesses 2.0 : les pratiques relationnelles au cœur des médias sociaux* : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/71-fevrier-2012.pdf>

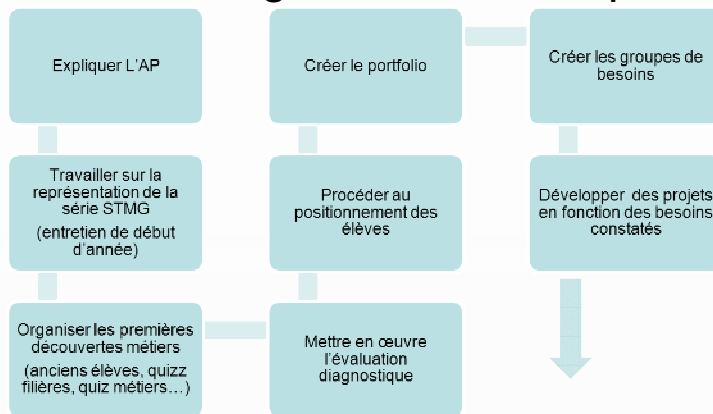
"Les connaissances acquises par le biais d'internet sont-elles aussi importantes que celles apprises à l'école ?

La question semble impertinente, mais elle n'en mobilise pas moins nombre d'institutions et de chercheurs qui ne peuvent décemment être étiquetés de subversifs... «

Dossier *Vers une éducation plus innovante et créative* : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/70-janvier-2012.pdf>

**Canal des métiers** : <http://www.lecanal-des-metiers.tv/>

## Le démarrage en classe de première



## La formation offerte au PAF 2012-2013

3 sessions – 1 journée

Code- 18ECG9

- Lundi 26 novembre 2012
- Jeudi 29 novembre 2012
- Mardi 04 décembre 2012



Les points de vigilance :

- Le diagnostic des besoins de chaque élève
- La mobilité des groupes de besoin
- La transférabilité des compétences mobilisées dans les situations d'AP
- Le projet d'équipe discuté en conseil pédagogique
- La mobilisation de l'ENT

Le projet d'équipe discuté en conseil pédagogique : éviter que les élèves ne refassent les mêmes activités en AP sur les trois ans de lycée.

La mobilisation de l'ENT pour :

- Constituer les groupes d'AP à partir de l'annuaire,
- Associer à un groupe des services de partage d'informations pour les séances d'AP, par exemple agenda, blog ou encore espace de stockage.